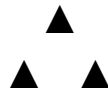


Académie du Rite Français Traditionnel



PREAMBULE

Ce message s'adresse essentiellement à toutes les Sœurs et à tous les Frères qui portent les valeurs du Rite Français Traditionnel, souhaitant développer leur connaissance du corpus symbolique et initiatique de ce rite, et qui sont sincèrement en recherche de spiritualité et d'ésotérisme.

Mais aussi à toutes celles et à tous ceux qui veulent connaître l'Histoire, de la réactivation des hauts grades du Rite Français dans ses habits du XVIIIème siècle.

Nous n'intervenons pas ici au titre de nos grades et qualités, mais en tant que refondateurs bien avant 1999 des hauts grades du Rite Français, et en tant que reconstruteurs en 1994 du Grand Chapitre Général de France, première juridiction administrant ces hauts grades, fondée en 1784 par sept chapitres de Rose-Croix, et réactivée par nous en janvier 1994

Nous intervenons en tant que grands témoins de la réactivation des hauts grades du Rite Français, dont nous sommes les initiateurs, les fondateurs des premiers chapitres, les bâtisseurs de la juridiction Grand Chapitre Général de France, qui constituera le berceau de ce qui deviendra le Grand Chapitre du GODF.

A ce titre, nous avons donc un devoir de mémoire vis-à-vis de nos Sœurs et de nos Frères qui pourront s'approprier l'Histoire, la vraie, de la résurgence des hauts grades du « *Rite le plus ancien en France* » : Le RITE FRANÇAIS TRADITIONNEL.

Les précurseurs

Au-delà du devoir de mémoire, nous leur devons aussi la vérité telle que nous la réclamons aujourd'hui les membres de nos ateliers de hauts grades qui constituent cette belle et fraternelle

Alliance des Chapitres Métropolitains

- *GRAND CHAPITRE GÉNÉRAL DE FRANCE*
- *CHAPITRE GÉNÉRAL DE PROVENCE ET MÉDITERRANÉE*
- *GRAND CHAPITRE GÉNÉRAL D'OCCITANIE-CATALOGNE-MÉDITERRANÉE*

lesquels Grands Chapitres se reconnaissent mutuellement la qualité de juridictions indépendantes administrant des chapitres de hauts grades du Rite Français Traditionnel, en affirmant leur identité d'objectif par l'adoption des textes fondateurs, (Statuts et Règlement Général, Rituels des Quatre Ordres) rédigés sous la direction de Roëttiers de Montaleau, dont ils s'engagent à respecter l'esprit et la lettre.

Ces Chapitres sont, avec d'autres, les précurseurs de la réactivation des premiers ateliers de hauts grades du Rite Français.

De ce fait, ils revendiquent pour eux, et pour eux seuls, la paternité de la réactivation des ateliers de hauts grades du Rite Français, et de la reconstruction en janvier 1994 du Grand Chapitre Général de France, berceau du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, dont ils ont jeté les fondations, élevé les colonnes de soutènement, instruit les Frères, balisé le chemin des dignitaires, lesquels font aujourd'hui la preuve de leur aisance à gravir les plus hauts échelons de l'oubli, au seul argument que ne peuvent être reconnus que les hommes et les actions s'établissant dans un cadre juridictionnel officiel par eux défini.

C'est pourquoi, les Illustres Frères soussignés, sont fermement décidés à ouvrir au sein de l'Académie, un département Histoire, au sein duquel les acteurs initiateurs des événements qui ont jalonné les différentes étapes qui ont conduit à la réactivation des ateliers de hauts grades du Rite Français, relateront les différentes péripéties, dans la réalité de ce qu'ils ont vécu au cœur de cette aventure.

Événements qui constituent les pierres de fondation sur lesquelles, - avec quelques pages de gloire, et de grands moments de bonheur – s'est

construit au fil des années - de 1979 à 1993 puis de 1994 à 1999 - ce qui deviendra le Grand Chapitre Général du GODF.

Sans le concours et grâce à la témérité de certains des acteurs de cette reconstruction, ce GCG du GODF serait peut-être encore l'objet d'une des gestations les plus longues du règne animal.

Face à ces multiples manques de l'Histoire, il est grand temps aujourd'hui de rétablir l'entière vérité sur les événements ayant concouru à la réactivation des Ordres de Sagesse ainsi que du Cinquième Ordre.

Précisons ici que les auteurs de ces premières pages de l'Histoire contemporaine du Rite Français tiennent leur légitimité incontestable dans les hauts grades de ce Rite, pour en avoir reçu la transmission, les premiers en 1986, c'est-à-dire bien avant la proclamation officielle de 1999.

Suivant cette filiation : *Le Chapitre « Jean-Théophile Desaguliers », constituait le Chapitre inter-obédientiel « La Chaîne d'Union » en 1970, lequel installera en 1977 à Lille, le « Grand Chapitre Magistral du Grand Globe Français ».*

En 1979, ce Grand Chapitre, sous l'impulsion de plusieurs maçons provençaux, constitue le « Chapitre Général de Provence » qui installera le 22 octobre 1986 à Cabriès en Provence les Chapitres « Lou Calen » et « Pax et Caritas ».

Cette transmission se perpétue avec la création du chapitre « Gnothi Seauton » par des Frères issus de ces premiers ateliers.

Les Frères de ce chapitre installeront en septembre 1993 à Paris, en l'hôtel du Grand Orient de France, le souverain Chapitre Roëttiers de Montaleau, qui sera ainsi le premier atelier de Hauts grades du Rite Français créé, dans la mouvance parisienne du GODF, et la première pierre de fondation du Grand Chapitre Général de France .

Grâce à cette légitimité, les Frères soussignés se portent aujourd'hui garants de l'authenticité des textes qu'ils produisent, et dénoncent les insuffisances des historiens d'aubaine qui se targuent d'historicité pour masquer leur absence lors des premiers pas, période où ils n'apparaissaient même pas entre les alinéas du récit qu'ils veulent écrire.

L' « **Alliance** » est représentée par :

Président

Jean-Pierre DUHAL

Vice-Président

Jean-Yves TOURNIE

Vice-Président

Jacques LAPEYRERE

